

ISSN: 2617-4766

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 10, JUIN 2022

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 10 | Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef : Professeur TCHASSIM Koutchoukalo,
Université de Lomé

Directeur de rédaction : SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Serge GLITHO, Université de Lomé (Togo), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Université de (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Paul SAMSIA, Université de Yaoundé I (Cameroun), Dr Anicette Ghislaine QUENUM, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Dr Gbati NAPO, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi TSIGBE, Maître de Conférences, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Ahossi Nicolas BROU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire).

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.
- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,
Zone Editeur.

Exemples:

- AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

SOMMAIRE

SIMILITUDE ET DISSIMILITUDE DE LA MUSICALITE DES POEMES DE CHARLES NOKAN ET DE ZADI ZAOUROU -----	6
Philomène Adjoua KOUADIO, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d’Ivoire)	
CEUX QUI SORTENT DANS LA NUIT DE MUTT-LON : DU MYTHE DE LA SORCELLERIE A UNE ECRITURE DU SACRE -----	26
Amatsia K. MONBLE, Université de Lomé (TOGO)	
LA PONCTUATION COMME FRONTIERES DE LA LITTERATURE ET DES ARTS -----	46
Dr THIEMELE Aimé, Université Félix Houphouët-Boigny d’Abidjan Cocody, (Côte d’Ivoire)	
IMPACTS DE LA POSTPOSITION DU SUJET DANS LA COMMUNICATION DISCURSIVE DE <i>LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES</i> D’AHMADOU KOUROUMA-----	59
Kei Joachim, Université Alassane Ouattara(Côte d’Ivoire)	
MARRIAGE AND WIDOWHOOD AS A DOUBLE YOKE TO AFRICAN WOMEN: AN APPROACH TO NESHANI ANDREAS’ <i>THE PURPLE VIOLET OF OSHAANTU</i>-----	78
Panaewazibiou DADJA-TIOU/Université de Kara (Togo)	
Monfaye KOFFI/Université de Kara (Togo)	
Ablavi Mandirann AMEGNONKA/Université de Kara (Togo)	
UNCERTAINTY IN A MODERNIST WORLD: AN ANALYSIS OF SAMUEL BECKETT’S WAITING FOR GODOT -----	97
Mabandine DJAGRI TEMOUKALE, University of Kara (Togo)	
ASPECTS DESCRIPTIFS ET ARGUMENTATIFS DE L’ENONCIATION CHEZ le romancier FLORENT COUAO-ZOTTI -----	112
Léopold KOTOR, Raphaël YEBOU, Université d’Abomey-Calavi (BENIN)	
Raphaël YEBOU, Université d’Abomey-Calavi (BENIN)	
RITUALISATION DES ELECTIONS AU TOGO, QUELS EFFETS SUR L’ANCRAGE DEMOCRATIQUE ?-----	133
Komlavi A. LOLONYO, Université de Lomé (TOGO)	

COMMENT RELEVER LES DÉFIS DE LA RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS AFRICAINES DE L'ESPACE CAMES ? CAS DE L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI EN RÉPUBLIQUE DU CONGO----	156
Michel Émile MANKESSI, Université Marien NGOUABI (Congo)	
LA FEMME CONGOLAISE ET LE CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (1921-1991). -----	176
Martin Pariss VOUNOU, Université Marien Ngouabi (Congo)	
LA FIN DE L'ÉTAT ET LE BONHEUR DU CITOYEN CHEZ PLATON ET CHEZ SPINOZA -----	193
YÉO Caleb Siéna, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)	
MONDIALISATION ET "LIQUIDITÉ" DU MONDE : BAUMAN, LA SONNETTE D'ALARME DES TEMPS MODERNES -----	204
DOSSO Faloukou, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)	
LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES PAR L'AGENCE NATIONALE DU VOLONTARIAT AU TOGO (ANVT). -----	223
AGO Afèïgnim Essodisso, Université de Lomé (Togo)	
LE FAILLIBILISME POPPERIEN ET LA CRITIQUE DE L'INDUCTION -----	241
Giscard Kevin Dessinga, Université Marien Ngouabi (Congo)	
LES ORIGINES DE LA PREMIERE REBELLION AU TCHAD : 1963 A 1966 -----	254
NOURENE Souleymane Nourene, Ecole Normale Supérieure de Ndjamena (Tchad)	
MAHAMAT Almahadi Ahmat, Université Adam Barka d'Abéché (Tchad)	
ENVIRONNEMENT CULTUREL ET PARTICIPATION DES ENFANTS DANS LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT PILOTES PAR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)-----	272
Essoh ALI, IRES-RDEC, Lomé (Togo).	
Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo)	
ANTHROPOTECHNIE ET MUTATIONS DES PRATIQUES MEDICALES -----	292
KOUVON et Lafiakoi TANKRI, Université de Lomé (Togo)	

**IMPACT DE L'IMPLICATION DES PARENTS SUR LA RÉUSSITE
SCOLAIRE DES ÉLÈVES AU PRIMAIRE A BRAZZAVILLE----- 312**

**Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, Université Marien Ngouabi
(Congo)**

**LES ALLIANCES À PLAISANTERIE : UNE THEATRALITE
THERAPEUTIQUE ----- 336**

**Dr MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle, (Côte d'Ivoire)**

**IMPACTS DE LA POSTPOSITION DU SUJET DANS LA
COMMUNICATION DISCURSIVE DE *LES SOLEILS DES
INDÉPENDANCES* D'AHMADOU KOUROUMA**

KEI Joachim
Université Alassane Ouattara
jkeijo@yahoo.fr

Résumé : La postposition du sujet dans *Les Soleils des indépendances* se décline en postpositions de sujets nominal, complexe et clitique. L'on ne perdra de vue la modalité interrogative qui caractérise cette notion. De plus, elle se distingue par un emploi verbal portant sur les verbes essentiellement ou occasionnellement pronominaux, les transitifs, les intransitifs, les attributifs et les verbes de parole. Son impact sur l'écriture de Kourouma mentionne une préoccupation de communication et d'information, une esthétique d'inversion littéraire par la postposition émotionnelle et la progression thématique. Quant à l'expression idéologique, elle indique, entre autres, le désenchantement d'ordre politique et la mise à mal des valeurs traditionnelles par la postposition du sujet.

Mots-clés : postposition du sujet, syntaxe, emploi verbal, impact.

Abstract: The postposition of subject in *The Suns of independences* is declined in postpositions of nominal, complex and clitic subjects. We will not lose sight of the interrogative modality which characterizes this notion. In addition, it is distinguished by verbal employment use relating to essentially or occasionally pronominal verbs, transitives, intransitives, attributives and verbal verbs. His impact on Kourouma's writing mentions a concern for communication and information, an aesthetic of literary inversion through emotional postposition and thematic progression. As for the ideological expression, it indicates, among other things, the disenchantment of a political order and the undermining of traditional values by the postposition of subject.

Keywords: postposition of subject, syntax, verbal use, impact.

Introduction

La postposition du sujet est d'un usage important dans l'expression discursive. Elle y apparaît de façon récurrente au point où les spécialistes de la langue, notamment les grammairiens et les linguistes en font un objet de recherche. Si les travaux de Kayne et Pollock (2001), dans le cadre de la grammaire générative, montrent l'intérêt et la place de la postposition ; d'autres (,) par contre (,) ne manquent pas de l'appréhender diversement. En effet, la phrase française, dans sa structure basique, obéit à une organisation syntaxique bien précise : le sujet précède le verbe dans la phrase assertive. Cette norme répond, selon Charles Bally (1965, p. 367), à la logique de « dire d'abord de quoi l'on parle » avant toute approche énonciative. Ainsi, le sujet commande et fait à la fois le procès. Si c'est cette place qui est généralement dévolue au sujet, il peut arriver qu'il ne précède pas toujours le groupe verbal dans la mesure où il peut être mis en position arrière. C'est dans cette perspective que Annie Delaveau (2001, p.56) affirme : « le sujet peut être inversé ». L'inversion « renvoie à un ordre canonique que l'on bouleverse. Parler d'inversion du sujet, c'est non seulement dire que le sujet est post-posé au verbe, mais aussi que cet ordre est "anormal" par rapport à l'ordre inverse, régulier » (I. Tamba-Mecz, 1984, pp.8-10.). Bien que l'inversion et la postposition restent interchangeable par substitution synonymique, il est souvent indiqué que le second terme « est préféré par les auteurs » (<https://doi.org/10.4000/praxematique.2865>). Par ailleurs, l'emploi des verbes rime avec le fonctionnement de la postposition. Au-delà de cet emploi, quel est l'influence de ce fait de langue sur le discours de Kourouma ? Par cette préoccupation et avec les théories de la grammaire énonciative et structurale, il sera appréhendé tour à tour l'organisation syntaxique de la postposition du sujet, l'emploi des verbes s'y rapportant et l'impact de cette notion sur l'écriture de l'auteur.

1. L'organisation syntaxique de la postposition du sujet

La syntaxe, du grec « suntaxis » (J. Dubois et al. 1994, p.745), signifie « mise en ordre » des mots. Cet ordre naturel, auquel il a été fait allusion dans l'introduction,

est : Sujet+Verbe et/ou leurs dérivés. Dans cette séquence, c'est l'ordre inverse qui sera observé : Verbe+Sujet. Ainsi, il sera analysé la postposition du sujet nominal, du sujet complexe et du sujet clitique.

1.1. La postposition du sujet nominal et complexe

S'agissant de la postposition du sujet nominal, il a fait l'objet de plusieurs études dont celles de Le Bidois (1952), et de Riegel et al. (2014). Elle se rencontre, entre autres, dans les indépendantes et les subordonnées. Il est établi qu'une proposition indépendante a une autonomie de sens et ne dépend d'aucune autre proposition. Lorsqu'il en existe plusieurs dans une phrase, elles sont soit juxtaposées, soit coordonnées. Une subordonnée, en revanche, dépend d'une autre proposition dite principale. Elle complète son sens. Dans le cadre de la postposition du sujet nominal, nous l'analyserons au niveau des indépendantes et des subordonnées.

Exemples :

(1) Le marché était levé mais persistaient des odeurs malgré le vent.

(Les Soleils des indépendances, p.22)

(2) Quand poussèrent et durcir les seins de Salimata, sa maman éclata de joie (...)

(Les Soleils des indépendances, p.34)

L'illustration (1) comporte deux propositions indépendantes : « Le marché était levé » et « persistaient des odeurs malgré le vent ». Le sujet nominal de la première « Le marché » est antéposé au verbe « était levé ». Tandis que celui de la seconde « des odeurs » est postposé au verbe « persistaient ». Les deux indépendantes sont coordonnées par la conjonction « mais » avec une valeur concessive.

Dans l'illustration (2), l'on note également deux propositions ; mais celles-ci ne sont pas indépendantes. La première est dite principale : « sa maman éclata de rire (...) » où encore le sujet nominal « sa maman » est antéposé au verbe « éclata ». La deuxième est une subordonnée circonstancielle de temps introduite par la conjonction

« quand ». C'est elle qui contient le sujet nominal « les seins de Salimata » qui reste postposé aux verbes « poussèrent et durcir ».

Tous les syntagmes nominaux postposés, à savoir « des odeurs », « les seins de Salimata », désignent des noms se rapportant aux choses et aux êtres au cœur d'une indépendante et d'une subordonnée.

Quant à la postposition du sujet complexe, elle se produit lorsque l'on a un sujet nominal. Celui-ci « reste devant le verbe, mais on le répète après le verbe sous la forme d'un représentant personnel » (G. Le Bidois, op.cit., p.7). Son expression pourrait s'exercer de deux manières : soit marquer une interrogative, soit marquer la modalisation d'une assertion (comme dans les cas d'adverbes inverseurs). Ainsi, les cas de postposition complexe les plus importants concernent l'interrogation directe, les adverbes en tête de phrase.

Exemples :

- (1) Fama pouvait-il prétendre avoir eu raison sur tous les bords ?
(*Les Soleils des indépendances*, p.22)
- (2) Aussi les charognards rappelèrent-ils aux hommes...
(*Les Soleils des indépendances*, p.143)

Le sujet « Fama » qui est antéposé au verbe « pouvait », dans l'énoncé (1), est repris après le même verbe sous la forme d'un sujet clitique postposé « il » qui est mis pour « Fama » ou représente « Fama » dans une phrase interrogative.

Le même phénomène se reproduit dans l'énoncé (2) avec une phrase assertive commençant par l'adverbe inverseur « Aussi ». Les deux phrases relèvent de la postposition du sujet complexe.

1.2. La postposition du sujet clitique

Les sujets clitics sont constitués d'éléments linguistiques (*je, tu, il, elle, on, ça, ce, nous, vous, ils, elles*) de formes non accentuées. Au plan scriptural « le sujet clitique est relié au verbe par un trait d'union. Lorsque le verbe se termine

graphiquement par une voyelle, un *t* épenthétique vient se placer devant les clitiques à voyelle initiale"(encyclogram.fr). L'on note une diversité de postpositions du sujet clitique. Ici, il sera question de celles suscitées par la modalité interrogative et l'adverbe de discours.

La modalité interrogative, impliquant la postposition du sujet clitique, prendra appui sur le pronom personnel et les mots interrogatifs.

Le pronom « est un mot qui souvent représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimés avant ou après lui » (M. Grevisse, 1980, p.524). À ce titre, il existe six espèces de pronoms dont les pronoms personnels qui « désignent les êtres en marquant la personne grammaticale, c'est-à-dire en indiquant qu'il s'agit, soit de l'être qui parle (1^{re} personne), soit de l'être à qui l'on parle (2^e personne) soit de l'être ou de la chose dont on parle (3^e personne) » (M. Grevisse, op.cit., pp.529-530). Ils peuvent être soumis à la postposition.

Exemple :

(1) Pourtant, pouvait-il l'ignorer ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.15)

Ici, le sujet clitique « il » est un pronom de la 3^e personne du singulier. Il est postposé au verbe « pouvait » par un trait d'union. Ce pronom représente, selon le contexte de la phrase, Doumbouya, prince du Horodougou. Le narrateur se demande si ce dernier pouvait ignorer son griot dans sa prise de parole. La ponctuation finale indique la modalité interrogative directe de cette inversion pronominale.

L'interrogation est, par principe, un mode de communication qui implique un locuteur soucieux de savoir. Il y a deux types d'interrogation : l'interrogation indirecte et l'interrogation directe. Le dernier type pourrait favoriser l'expression du sujet clitique dans une posture postposée avec des mots interrogatifs.

Exemples :

(1) Qu'allait-il chercher ailleurs ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.146)

(2) Pourquoi jetait-on sa pleine brassée de bois mort sur le feu ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.132)

Les sujets clitiques « il » et « on » sont postposés aux verbes « allait » et « jetait » dans les phrases (1) et (2) ci-dessus. Les mots interrogatifs « Qu' » et « Pourquoi », qui les précèdent, imposent l'inversion des différents sujets. La ponctuation forte finale, en termes de point d'interrogation, vient renforcer cette postposition des sujets clitiques. Elle indique une énonciation directe inversive.

Pour ce qui concerne l'adverbe, il est une « partie du discours neutre et invariable qui peut être rapportée à un verbe » (cnrtl.fr). Il dérive de deux mots latins « ad » et « verbum » qui signifient « mis à côté » du « verbe » pour en modifier le sens. L'adverbe peut également se placer près d'un adjectif, d'une préposition, d'un autre adverbe pour apporter une précision sémantique. L'on note une diversité d'adverbes. Citons, entre autres, les adverbes de temps, de manière, de quantité, de discours. Certains interviennent dans l'expression de la postposition du sujet clitique quand ils sont disposés en tête de phrase.

Exemples :

(1) Aussi passaient-ils la loi d'Allah...

(*Les Soleils des indépendances*, p.155)

(2) Peut-être l'ignore-tu...

(*Les Soleils des indépendances*, p.166)

Placé en tête de phrase (1), l'adverbe « aussi » n'est plus un simple adverbe d'addition mais bien celui qui exprime la consécution. C'est donc pour marquer ce changement que l'on effectue la postposition du sujet clitique « ils » au verbe « passaient ».

« Peut-être » est un adverbe dit logique qui « énonce le jugement, non pas comme une affirmation, mais sous le signe de la probabilité » (G. Le Bidois, 1967, p.23). Transcrit en tête de segment supérieur, « peut-être » intervient davantage dans

les contextes de postposition. Toute chose qui permet au sujet clitique « tu » de se situer à droite du verbe « ignores ».

Par ailleurs, quels sont les différents types de verbes qui apparaissent dans la postposition du sujet ?

2. L'emploi des verbes dans la postposition du sujet

« Le verbe, cet inconnu qui est partout » (<https://doi.org/10.4000/ml.1425>) rime avec la postposition du sujet. Toutefois, il ne peut pas être omniprésent et rester inconnu.

En effet, depuis l'antiquité, le verbe et le nom constituaient l'une des préoccupations des linguistes et des philosophes du langage. Aristote souhaitait prioritairement qu'on les définisse : « Il faut tout d'abord définir le nom et le verbe, puis la négation, l'affirmation, l'assertion, et l'énoncé » (M. Baratin, 1981, p.96). Platon, de son côté, propose cette définition : « On dit verbe quand on fait référence à des actions » (M. Baratin, op.cit., P.87). Dès lors, l'appréhension de cette notion se fait de plus en plus précise. Pour les grammairiens grecs, « Le verbe est un mot ... qui admet temps, personnes et nombres, et qui exprime l'actif ou le passif. » (J. Lallot, 1998, p.57) À une époque récente (M. Grevisse, 1993, p.1118), « Le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. » Cela dit, quels sont les différents types de verbe qui interviennent dans la postposition ? Comment les emploie-t-on et dans quel but ? Dans la panoplie des verbes, nous allons nous intéresser aux verbes transitif et intransitif, aux verbes pronominaux, attributifs, puis de parole.

2.1. Les verbes transitifs et intransitif

Quelques travaux sur la transitivité des verbes sont disponibles : avec (François, 1999 ; Givon, 1984 ; Langacker, 1987). L'une des hypothèses est que la distribution entre verbes transitif et intransitif n'est pas totalement aléatoire. Elle est

déterminée par le champ sémantique particulier dont font partie ces verbes. Pour plus de clarté, abordons chaque entité verbale dans sa définition et dans sa postposition.

Le terme transitif est un adjectif dérivé du latin « *transitivus* » et signifie « *passer* ». En grammaire, il a trait aux verbes exprimant une action qui, du sujet, est transmise directement au complément. En d'autres mots, un verbe transitif est un verbe qui admet un complément d'objet direct ou indirect. Les verbes transitifs directs nous intéressent dans le cadre de la postposition du sujet.

Exemple :

(1) Regardait-il les salueurs ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.110)

À la question : qui « regardait-il »? La réponse est : « les salueurs » dans l'exemple ci-dessus. Le verbe « regardait » admet un complément d'objet direct : « les salueurs ». Il est donc transitif direct bien que son sujet « il » soit postposé.

Concernant le verbe intransitif, notons que le préfixe (in), du terme intransitif, est un privatif. Il marque l'impossibilité d'une action du verbe allant du sujet au complément comme dans le cas du verbe transitif. Ainsi, les verbes qui n'admettent pas de compléments d'objet sont dits intransitifs. Le corpus en contient relativement à la postposition.

Exemples :

(1) –A tous, merci ! Merci ! A tous Allah en sera reconnaissant, gémit-il...

(*Les Soleils des indépendances*, p.104)

(2) Finissait-elle ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.29)

Le verbe « gém

admet un complément d'objet direct, donc transitif. Mais il se trouve dans un emploi intransitif où il n'y a pas de complément d'objet apparent.

2.2. Les verbes pronominaux, attributifs et de parole

Le développement de cette portion tiendra compte de l'ordre adopté dans ce sous-titre.

D'abord, il faut rappeler que « L'abbé de Dangeau⁵ est le créateur de l'appellation verbes pronominaux » (J. Lauvray, 1992, p.7). Cette appellation fait école. Ainsi, « verbe pronominal est communément admis dans de nombreux ouvrages, de la grammaire scolaire à l'article spécialisé. Il semble être devenu l'appellation générique utilisée pour désigner les formes verbales en se » (J. Lauvray, op.cit., 8). Aujourd'hui, d'autres pronoms clitiques (comme me, te, nous, vous) sont utilisés dans la construction des verbes pronominaux. Ceux-ci jouent leur partition dans la postposition. Aussi distinguerons-nous les verbes essentiellement pronominaux des verbes accidentellement ou occasionnellement pronominaux.

Depuis les cours élémentaires et secondaires de langue française, la définition des verbes essentiellement pronominaux n'a pas varié. La norme est que ces verbes n'existent qu'à la voix pronominale. Le pronom réfléchi est considéré comme une « particule agglutinée », inséparable du verbe.

Exemple :

(1) –Vraiment ! Vraiment rien ! bon, bien ainsi ! s'écria le marabout...

(*Les Soleils des indépendances*, P.70)

Dans cette phrase, le verbe se conjugue avec le pronom personnel de la même personne que le sujet dans la postposition. Verbe et pronom sont insécables. C'est un verbe essentiellement pronominal.

⁵ Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), érudit français (Paris 1643-id. 1723). Auteur de dissertations de grammaire et de quelques ouvrages théologiques; a réuni le fonds Dangeau, aujourd'hui aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale

Les verbes non exclusivement pronominaux connaissent une flexibilité d'emploi. Ils sont tantôt utilisés à la forme pronominale, tantôt dans des constructions non pronominales. On peut les retrouver dans la postposition du sujet.

Exemple :

(1) Sur la nuit, sur la brousse, sur les mystères s'ouvrait la porte...

(*Les Soleils des indépendances*, P.38)

L'emploi pronominal de « s'ouvrait » peut, dans certaines circonstances, déboucher sur un usage non pronominal : *maman ouvre la porte*. C'est pourquoi le verbe s'ouvrir est occasionnellement pronominal.

Ensuite, au niveau des verbes attributifs, force est de reconnaître que la postposition attributive s'appuie nécessairement sur la fonction syntaxique d'attribut du sujet. Le français dispose d'un marqueur explicite de ce rapport attributif : la copule être. Cependant, « dans les grammaires de référence (p. ex. Riegel *et al*, 2018 : 422-423 ; Wilmet, 2010 : 577-580 ; Grevisse & Goosse, 2008 : 261-265), la description de l'attribut du sujet ... se termine le plus souvent par une liste de verbes qui ne se veut pas exhaustive. » (encyclogram.fr) C'est pourquoi, il faut adjoindre, entre autres, à la copule être les verbes d'état comme paraître, sembler, demeurer. Les verbes attributifs sont une source d'expression dans le corpus.

Exemples :

(1) Es-tu, oui ou non, le dernier, le dernier descendant de Soulemane Doumbouya ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.97)

(2) Comment Balla devint-il le plus grand chasseur de tout le Horodougou ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.122)

« Tu » est situé à droite de l'auxiliaire « Es » dans l'exemple (1). Il se substitue au groupe nominal « le dernier descendant... ». Il est attribut de ce syntagme nominal. Le verbe copule « Es » joue un rôle attributif dans cette phrase (1) tout comme « devint », un verbe d'état, dans l'exemple (2).

Enfin, les verbes de parole, en grammaire, sont des indicateurs discursifs. Ce sont des verbes introducteurs qui permettent de rapporter les propos d'un usager de la langue. Cela peut s'effectuer soit avec le discours direct ou indirect, soit avec une proposition incise. Ils peuvent être soumis à la postposition.

Exemples :

- (1) « Je ne parlerai à personne », répondra-t-elle
(*Les Soleils des indépendances*, p.93)
- (2) Mariam...était... disait-on, féconde comme une souris.
(*Les Soleils des indépendances*, p.152)

Dans la tradition grammaticale, lorsqu'on établit la liste des verbes de parole, les verbes « répondra » et « disait » ne font pas partie des exceptions même quand ils sont dans une logique de postposition.

Outre l'usage des verbes dans la postposition, il convient d'aborder l'influence de ce phénomène langagier sur le discours de Kourouma.

3. L'impact de la postposition sur le discours de Kourouma

La postposition du sujet a une incidence sur l'écriture de Kourouma à travers *Les Soleils des indépendances*. Nous en ferons une analyse à travers une préoccupation de communication, d'inversion littéraire et d'expression idéologique.

3.1. Le souci de communication et d'esthétique par la postposition

Certaines œuvres littéraires comme *Les soleils des indépendances* sont le creuset d'échanges communicationnels et d'expression esthétique.

La communication, dans une approche restrictive, est un « processus par lequel une personne (ou un groupe de personnes) émet un message et le transmet à une autre personne (ou groupe de personnes) qui le reçoit ». (cnrtl.fr) Dans *Les Soleils des indépendances*, les personnages tout comme le narrateur sont porteurs de

messages. Ceux-ci seront transcrits, dans cette séquence, par la postposition du sujet à travers l'incise et la subordination.

Michel Arrivé et al. (1986, p.323) utilisent le terme d'incise pour caractériser « tout élément- du mot à la proposition- qui s'insère à l'intérieur d'une phrase sans (...) terme de liaison ». Pour compléter cette assertion, il faut indiquer qu'une incise est une proposition qui « permet de rapporter textuellement les paroles ou les pensées d'un tiers. » (K. Joachim, 2010, p.173) Elle est soit intra-phrastique, soit en position finale du segment supérieur. Elle se distingue par l'inversion du sujet.

Exemples :

(1) « Oui, tu as compris, dit-elle, tout entendu... »
(*Les Soleils des indépendances*, p.164)

(2) « En vérité, un très bon harmattan», murmurait-il.
(*Les Soleils des indépendances*, p.93)

Dans ces exemples, les pronoms « elle », « il » sont successivement postposés aux verbes « dit », « répondra ». Les propositions ainsi formées : « dit-elle », « répondra-t-elle » constituent des incises. La première intègre la phrase dans l'énoncé (1) et la seconde est en position arrière dans l'énoncé (2). Elles représentent les propos d'un narrateur omniscient qui relaie les messages des personnages auprès des lecteurs. Ces messages sont transcrits en discours directs qui indiquent une certaine vivacité dans l'expression verbale de la pensée.

De plus, il y a la postposition communicationnelle par la subordination. Pierre Le Goffic (1993, p.70) regarde la subordination comme les « relations de dépendance ». De fait, il s'agit d'une construction phrastique établissant un rapport de dépendance syntaxique entre une proposition principale et une proposition subordonnée. Elles sont reliées soit par une conjonction ou un pronom relatif, soit par des mots ou des syntagmes. Ce qui nous intéresse, c'est la subordonnée qui connaît une postposition du sujet dans une perspective communicationnelle dans le corpus.

Exemple :

- (1) Ce bâtard d'Abdjaoudi, quand sombra le négoce, ne trouva pas mieux que de s'installer usurier. (Les Soleils des indépendances, p.26)

A l'intérieur de la subordonnée soulignée se trouve le sujet « le négoce » qui est postposé au verbe « sombra ». Elle est reliée à la principale (« Ce bâtard d'Abdjaoudi (...) ne trouva...usurier. ») par la conjonction de subordination « quand ». Cette subordination, à sujet postposé, est comme une information complémentaire que donne le narrateur pour préciser le sens de la proposition régissante. Le message est transmis dans une énonciation indirecte.

En outre, la beauté expressive passe ici par l'inversion littéraire. Le terme littérature fr.wikipedia.org/wiki/litterature est issu du latin *litteratura* ou *littera* (la lettre). Il apparaît au début du XII^e siècle avec un sens technique de « chose écrite » puis évolue à la fin du Moyen- âge vers le sens de « savoir tiré des livres », avant de prendre aux XVII^e et XVIII^e siècles son sens principal actuel, à savoir l'ensemble des œuvres écrites ou orales comportant une dimension esthétique. C'est un art qui permet de manifester des émotions et de révéler aux lecteurs ou aux auditeurs ce qu'une personne a dans le cœur. De plus, cette littérature vise à éduquer, à communiquer des pensées, à influencer et même à séduire.

Ainsi toute postposition du sujet, indiquant les marqueurs expressifs comme l'émotion et l'enchaînement des phrases par la progression thématique, sera retenue pour analyser l'inversion littéraire.

À la vérité, l'émotion émane, généralement, du vécu intérieur de l'individu. Elle constitue « une conduite réactive souvent inconsciente traduite par le corps ». (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02055975>) Il pourrait s'agir d'une sensation agréable ou désagréable (plaisir, douleur, excitation). Elle est associée à l'idée de mouvement ponctuel. Elle représente, dans *Les Soleils des indépendances*, l'une des traces d'expressivité.

Exemple :

- (1) Que pouvait être ce bruit ? Etait-ce Tiemoko ? Etait-elle poursuivie ? Etait-elle sur le point d'être rattrapée ? (Les Soleils des indépendances, p.47)

Le point interrogatif est un produit des monastères. Il a été inventé dans les ateliers de copistes à l'époque carolingienne. De tous les signes de ponctuation, il se présente comme « celui qui attire le plus l'œil par son galbe, parce qu'il domine la ligne ». (O. Houdart, 2006, p.37) Il questionne, entraîne ou déchaîne. Mais il est aussi source d'expression de sentiments. Dans l'exemple ci-dessus, le narrateur s'inquiète du sort de Salimata qui est recherchée après s'être enfuie du village pour échapper à un mari qu'elle n'aime pas. Toutes ces questions, avec des verbes à sujets postposés, traduisent l'émotion de l'utilisateur de la langue en quête de réponse.

Par ailleurs, la progression thématique, dans la perspective grammaticale ou linguistique, « désigne les relations thématiques qui unissent les phrases dans la chaîne du texte, à savoir les enchaînements, la hiérarchie de thèmes et leur ordre. » (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00285212>) Il faut signaler qu'il existe trois principaux types d'organisation thématique : les progressions à thèmes constant, linéaire et dérivé. Au-delà de ces indications, voyons comment les phrases évoluent relativement à cette progression thématique par la postposition du sujet.

Exemple :

- (1) Il devait six à dix bouillies et avait chômé deux semaines entières. / Fallait-il laisser souffrir un humain parce que le pointeur ne l'avait pas inscrit pour la journée ?

(Les Soleils des indépendances, p. 24)

La seconde phrase à postposition, de l'illustration (1), s'inscrit dans une progression thématique à thème dérivé. En effet, dans le thème dérivé, la pensée de la phrase suivante est un sous thème de la pensée centrale. Dans cet exemple, un client endetté sollicite à nouveau la nourriture à crédit. Après réflexion, Salimata la

vendeuse de bouillie accède à sa demande. Une telle progression thématique postposée vient témoigner de la cohérence des idées dans l'inversion littéraire.

3.2. L'expression idéologique et la postposition

Nous optons pour la définition courante de l'idéologie qui est un « ensemble d'idées, de pensées philosophiques, sociales, politiques, morales, religieuses, propres à un groupe, à une classe sociale ou à une époque. C'est un système d'idées, doctrine pouvant influencer les comportements individuels ou collectifs ». (<http://toupie.org/dictionnaire/ideologie.htm>) Ahmadou Kourouma use de la postposition, dans *Les Soleils des indépendances*, pour exprimer sa vision du monde, empreinte d'engagement. Il s'illustre par une prise de position sans équivoque que nous voulons à la fois politique et sociale.

Dans la présentation de *Les Soleils des indépendances*, Thierno Ly (2009) fait une similitude entre la vie d'Ahmadou Kourouma et cette œuvre de fiction. Pour lui, l'écrivain grandit auprès de son oncle Nankoro sous la colonisation française. Il est enrôlé durant trois ans comme tirailleur sénégalais en Indochine. À son retour en 1960 il travaille dans les assurances. En 1963, il est accusé de complot contre le pouvoir en place et se retrouve au chômage. Offusqué par les arrestations de proches, il défend par l'écriture ses compatriotes opprimés et s'insurge contre ce régime. L'œuvre paraît en 1968. Pour lui, l'espoir suscité par l'élite africaine, en occupant la place du colon, a été déçu. C'est ce désenchantement qu'exprime l'homme de lettres par la postposition du sujet.

Exemple :

- (1) Mais alors, qu'apportèrent les Indépendances à Fama ? Rien que la carte d'identité nationale et celle du parti unique.

(*Les Soleils des indépendances*, p. 12)

Ici, le sujet « les Indépendances » est placé à droite du verbe « apportèrent ». Nous avons une postposition à la forme interrogative qui commence

par une périphrase « Mais alors ». Celle-ci s'apparente à une plainte narrative qui se justifie par l'emploi de « Rien que ». Pour Ahmadou Kourouma les indépendances ne se réduisent, entre autres, qu'à l'acquisition de « la carte d'identité nationale et celle du parti unique ». D'ailleurs, Fama a été accusé injustement pour complot contre le régime. Il a fait la prison. Le bonheur promis par l'élite fait place à toutes sortes d'humiliations, de disettes ou de pauvreté.

De plus, Ahmadou Kourouma fait allusion à la tradition malinké dans son œuvre. Selon Matia Nnoruka (1983), celle-ci a assigné à chaque individu et à chaque famille le métier que chacun devrait faire et la place qu'il occuperait dans la société sur la base de la division en castes. Il y a la classe inférieure et celle dite supérieure à laquelle la tradition confie la direction. Fama, héros du récit, fait partie de la famille régnante du Horodougou. De plus, être chef de tribu ou prince était source d'honneur et de considération. Mais les indépendances ont cassé ce monopole. Désormais un homme peut faire tel ou tel métier non plus parce que ses ancêtres remplissaient de telles fonctions, mais parce qu'il en a les capacités. L'école y a joué un rôle prépondérant. Face à cette mise à mal des valeurs culturelles, des réactions sont perceptibles à travers la postposition du sujet.

Exemple :

- (1) Lui Fama, né dans l'or, le manger, l'honneur...Qu'était-il devenu ? Un charognard...

(*Les Soleils des indépendances*, p. 12)

Ici, le pronom « il » est postposé au verbe copule « était » qui est précédé d'un mot interrogatif « Qu' ». Par cette phrase interrogative et la réponse qui s'en suit, le narrateur montre un contraste entre le statut social de Fama et sa condition de vie. Le prince du trône du Horodougou est comparé à un « charognard » c'est-à-dire à un vautour susceptible de manger un cadavre en putréfaction. Pour un chef de tribu, le déshonneur est à son comble. Aussi assistons-nous à la déchéance de Fama et avec lui des valeurs traditionnelles. Toute chose que semble décrier Kourouma.

Conclusion

L'étude de la postposition du sujet s'est effectuée en trois parties. La première a trait à son organisation syntaxique qui se décline en diverses postpositions. L'on note les postpositions du sujet nominal, du sujet complexe, du sujet clitique en passant par la modalité interrogative y afférente. La deuxième partie a porté sur l'emploi des verbes dans la postposition du sujet. Les types de verbes concernés sont les verbes transitif, intransitif ; les verbes essentiellement ou occasionnellement pronominaux. À cela, il faut ajouter les verbes attributifs et ceux dits de parole. La troisième partie est relative à l'impact de la postposition du sujet sur le discours de Kourouma. À ce niveau, il faut indiquer le souci de communication et d'information par la postposition. Ensuite, l'on relève l'inversion littéraire par la postposition émotionnelle et la progression thématique. Enfin, il y a l'expression idéologique à partir de la postposition du sujet comme indicateur du désenchantement d'ordre politique et de la mise à mal des valeurs traditionnelles dans *Les Soleils des indépendances*. À la vérité, un seul point de vue, comme le nôtre sur le présent sujet, ne saurait explorer toutes les pertinences littéraires et sociolinguistiques contenues dans cet opus.

Bibliographie

Bally, Charles, (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Francke Berne.

Baluteau, François, (1999), *Les savoirs au collège*, Paris, PUF.

Baratin, Marc et Desbordes, Françoise, (1981), *L'Analyse linguistique dans l'antiquité classique*, Paris, Klincksieck.

Delaveau, Annie, (2001), *La syntaxe : la phrase et la subordination*, Paris, Armand Colin.

- Dubois, Jean ; Mitterand, Henri ; Dauzat, Albert ; (1994), *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse.
- Givon, Talmy, (1984), *Syntaxe. Une introduction fonctionnelle-typologique*. Vol. I. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamin.
- Grevisse, Maurice, (1980), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.
- Grevisse, Maurice et Goose, André ; (1993), *Le Bon Usage*, Paris et Louvain-La-Neuve, Duculot.
- Kayne, Richard et Pollock, Jean-Yves ; (2001), *Nouvelles réflexions sur l'inversion stylistique*, Université de New York.
- Kei, Joachim, (2010), *Le discours rapporté dans le roman moderne : cas de Madame Bovary de Gustave Flaubert et de Monné, outrages et défis d'Ahmadou Kourouma*, thèse de doctorat unique, soutenue à l'Université de Bouaké (Alassane Ouattara).
- Lallot, Jean, (1998), *La grammaire de Denys Le Thrace*, Paris, CNRS Editions.
- Langacker, W. Ronald, (1987), *Fondements de la grammaire cognitive. Prérequis théoriques*, Stanford, Presse Université de Stanford.
- Lauvray, Joëlle, (1992), *Les verbes pronominaux : étude théorique et appliquée à la traduction assistée par ordinateur expérimentation sur trois langues*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Metz.
- Le Bidois, Georges et Le Bidois, Robert; (1967), *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, A. Picard.
- Le Bidois, Robert, (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*, Paris.
- Le Goffic, Pierre, (1993), *Grammaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Nnoruka, Matia, (1983), « Les Soleils des indépendances » une idéologie rétrograde, in *Revue Peuples noirs Peuples Africains*, pp. 86-102.

Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe ; Rioul, René ; (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Tamba-Mecz, Irène, (1984), Un fantasme terminologique : l'inversion du sujet grammatical, In: *L'Information Grammaticale*, N.23, pp. 8-10.

Ullmann, Stephane, (1952), *Précis de sémantique française*, A. Francke S.A. Berne.

Wilmet, Marc, (2010), *Grammaire critique du français*, Paris, de boeck duculot.

Webographie

fr.wikipedia.org/wiki/litterature, consulté le 07/11/20

tel.archives-ouvertes.fr/tel-02055975/thèse, consulté le 11/11/20

halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00285212/La stratégie thématique : son importance dans l'analyse textuelle, consulté le 16/11/20

toupie.org/dictionnaire/ideologie.htm, consulté le 22/11/20

[encyclogram.fr/les verbos attributifs](http://encyclogram.fr/les-verbos-attributifs), consulté le 26/11/20

cnrtl.fr/communication, consulté le 29/11/20

<https://doi.org/10.4000/ml.1425>/le verbe, cet inconnu qui est partout, consulté le 01/11/20

<https://doi.org/10.4000/praxematique.2865>, consulté le 03/11/20